



MUNICIPALITÉ DE THORNE | 2024
SCÉANCE EXTRAORDINAIRE / PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal de la dernière séance extraordinaire de la municipalité de Thorne tenue le jeudi 29 février 2024 à 16H00 dans le canton de Thorne, sous la présidence de la mairesse Madame Karen Kelly.

1. OUVERTURE ET PRÉSENCE

CONSEILLERS: Robert Wills, Norma Charette, Marsha Bean, Deborah Stafford, Robert Blaskie

La directrice générale STACY LAFLEUR est aussi présente.

2. VISITEURS

Aucun visiteurs

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 23-02/2024

Agenda : L'objet de cette séance spéciale est pour discuter de la marge de crédit.

Elle est proposée par N. CHARETTE appuyée par D. STAFFORD et résolue à l'unanimité ;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté ;

ADOPTÉ

4. MARGE DE CRÉDIT

Résolution n° 24-02/2024

ATTENDU QUE la municipalité est toujours en attente d'un remboursement de subventions;

ATTENDU QUE la marge de crédit est basse ;

POUR CES RAISONS,

Il est proposé par M. BEAN appuyé par R. WILLS et résolu à l'unanimité ;

QUE le conseil mandate le directeur général, Stacy Lafleur, de prendre les mesures nécessaires pour faire une demande de marge de crédit d'un million trois cent mille dollars pour les opérations courantes.

ADOPTÉE

5. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Résolution 25-02-2024

Il est proposé par N. CHARETTE appuyée par R. BLASKIE et résolu à l'unanimité ;

QUE la séance soit levée à 16h10.

ADOPTÉ

Karen Kelly
Mairesse

Stacy Lafleur
Directrice générale

La version française est la version officielle - The French version is the official version.